

Eoliennes / Aywaille se lance dans la participation

# Un vent d'investissement citoyen

## L'ESSENTIEL

- Suite aux avant-projets de parcs éoliens aqualiens, le bourgmestre d'Aywaille a organisé une réunion d'information sur la participation citoyenne.
- Des associations locales fleurissent dans les communes, soucieuses de garder la mainmise sur leur vent.

La perspective de grands mâts à hélices prenant la pose dans le pré en face ne séduit pas toujours. Le projet de Luminus sur les communes de Stoumont et d'Aywaille compterait un parc de cinq éoliennes, de part et d'autre de l'autoroute. Mais si les craintes liées à l'impact sur la faune et la flore doivent encore trouver réponse dans l'étude d'incidence en cours, l'emplacement choisi se profile sans gêne. Avec une distance minimum de 700 mètres des maisons, l'impact environnemental rassure les citoyens des villages concernés.

Suite aux réunions d'informations données dans les différentes communes, Philippe Dodrimont (MR), bourgmestre d'Aywaille, a voulu faire un pas de plus. Mercredi soir se déroulait à Paradis une réunion d'information consacrée à la participation citoyenne dans l'éolien, en particulier dans le projet prévu par la SPE Luminus sur Aywaille et Stoumont ainsi que celui concernant Pirombœuf, initié par Electrabel.

« Durant les présentations des avant-projets, j'ai été agréablement surpris de l'intérêt manifesté par les citoyens, qui, au lieu de venir avec des arguments systématiquement contre, m'ont interpellé



L'EMPLACEMENT CHOISI pour les éoliennes dans l'étude d'incidence en cours ne devrait gêner personne. Il se situe à une distance minimum de 700 mètres des maisons. © MICHEL TONNEAU.

sur l'idée de la participation citoyenne, se réjouit Philippe Dodrimont. En Allemagne, c'est une démarche courante où l'investissement peut monter jusqu'à 10.000 euros par citoyen, indique-t-il. Nous n'en sommes pas là mais j'ai voulu répondre à l'attente des citoyens en leur donnant les moyens nécessaires pour se structurer via une association locale. » Le cadre éolien wallon, qui prévoit l'implantation de 700 éoliennes pour 2020, demande aux développeurs d'ouvrir le capital à hauteur de 24,99 % pour les communes et de 24,99 % pour

les coopératives. « Une éolienne vaut 2 à 3 millions d'euros et je proposerai que la commune investisse aux côtés des citoyens », précise le bourgmestre aqualien, convaincu qu'il est temps de trouver des alternatives au nucléaire.

### « Le vent est à tout le monde »

« Nous ne sommes plus dans le Far-West, s'exclame Jean-Marie Declercq, membre de l'association citoyenne locale (ACL) "Ventdange", le vent est à tout le monde et ne doit pas seulement profiter à des multinationales, car qui sait à

qui appartiendra Luminus dans le futur ! Les citoyens peuvent ainsi garder un certain contrôle et prendre en main leur destin énergétique. » Dans les communes environnantes, les ACL fleurissent. « Ventdambève » planche sur le futur parc de Pirombœuf tandis que Ferrière, ACL de Ferrières, se fédère remarquablement depuis mai 2011. Pour la plupart, les associations sur pied sont reprises sur le site de la Fédération des associations et coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables (rescoop.be). ■ VALENTINE DEFRAIGNE

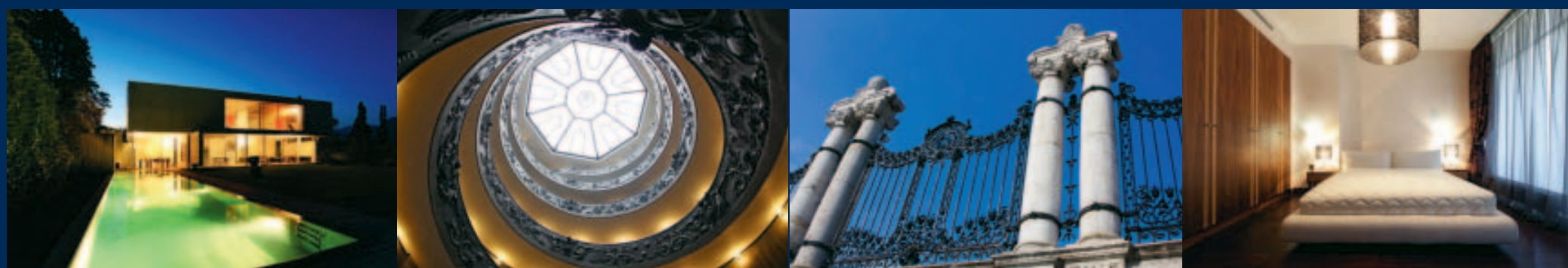
### « TRAIN À VOILE »

#### Des communes envisagent un recours

Certaines communes concernées par le « train à voile », projet de parc de 25 éoliennes le long de la E40 à cheval sur la frontière linguistique, sont prêtes à saisir le Conseil d'État, rapporte mercredi L'avenir. Le dossier financé par Electrabel, Infrabel et des communes flamandes a connu une avancée significative la semaine dernière avec l'octroi du permis par le ministre Henry (Écolo) pour les neuf éoliennes situées sur le territoire wallon. La Flandre avait déjà octroyé son permis. Cependant, le projet ne plaît plus à certaines communes concernées. C'est le cas de Lincet : « On va certainement saisir le Conseil d'État, explique le bourgmestre Olivier Winnen. On était a priori d'accord pour trois éoliennes et là, le permis en prévoit cinq. Deux posent problème car elles seront trop proches des maisons de Pellaines ou Lincet. » Hannut, qui à l'origine était pourtant partie prenante au projet, n'est pas en reste. Même si le député-bourgmestre hannutois Hervé Jamar préfère analyser le dossier avant de prendre position, il ne cache pas une certaine déception, pour ne pas dire irritation : « En restant neutre par rapport aux éoliennes, j'ai l'impression avec cette délivrance de permis qu'on a lâché le TGV entre Noël et Nouvel An. Elia, Electrabel et Infrabel ont fait un communiqué comme si tout était déjà OK mais on a toujours 60 jours pour aller en recours. » (b)

Vous souhaitez vendre ou louer un bien immobilier d'exception?

lesoir**immo**.be  
BIENS D'EXCEPTION



Nos 930.000 internautes sont impatients de le découvrir!

Contact : Barbara Pantano 02/225 55 84